

Pastilles de nettoyage 2 in 1

Pastilles détergentes et protégeantes pour centres de cafés automatiques JURA

Mode d'action

Pastilles de nettoyage alcalines spécialement conçues pour les machines à café JURA. Éliminent complètement les résidus et les matières grasses de lait. Leur formule est précisément adaptée aux machines automatiques à spécialités de café JURA et garantit un nettoyage extrêmement efficace qui préserve les matériaux et augmente ainsi la durée de vie de votre machine. Elles sont également utilisables pour nettoyer d'autres objets dans lesquels des dépôts s'accumulent, par exemple des thermos ou autres appareils et récipients. Attention : les pastilles doivent être dissoutes dans une eau à 90 °C minimum.

Propriétés

Pastille, carrée, blanche
Odeur neutre
Auteur: < 14,7 mm
Diamètre : 16,5 mm
Poids: 3,5 g
Soluble dans l'eau
pH : 10-11 (3,5 g/0,25 ml; 20 °C, 12 °dH)
Temps de dissolution (0,25 l/90 °C) : < 10 min

Composants

(selon Règlement (CE) n° 648/2004)

PENTASODIUM TRIPHOSPHATE
SODIUM CARBONATE PEROXIDE
SODIUM CITRATE
SODIUM ADIPATE
SODIUM CARBONATE
SODIUM LAURYL SULFATE
POLYMER
MAGNESIUM STEARATE
COLORANT BLEU

Vous trouverez d'autres informations sur les composants [ici](#)

Mode d'emploi

1. Mettez un récipient sous l'écoulement du café.
2. Commencez la procédure en suivant les instructions du mode d'emploi de votre centre de café.
3. Mettez une pastille de nettoyage dans l'entonnoir de remplissage pour café prémoulu.
4. Continuez la procédure en suivant les instructions du mode d'emploi de votre centre de café.

Informations toxicologiques et écologiques

Le produit est classé comme étant irritant, c.-à-d. qu'il peut causer des inflammations en cas de contact bref, prolongé ou répété avec la peau.

La fonction des stations d'épuration publiques n'est pas entravée, même lors de l'ajout de grandes quantités. Le produit respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans Règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Considérations relatives à la manipulation, le stockage et l'élimination

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. À conserver au frais et au sec.

Code des déchets du produit : 20 01 29

Vous pouvez jeter les résidus dans les canalisations.

Identification des dangers

Attention

H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 : Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Premiers secours

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Enlever immédiatement tout **vêtement souillé ou éclaboussé**.

En cas de contact de la pastille, des poussières ou de la solution avec les **yeux**, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10-15 minutes et consulter un ophtalmologiste.

En cas d'**ingestion** de la pastille, des poussières ou de la solution se rincer aussitôt la bouche et faire boire de l'eau en grandes quantités. Éviter de vomissement. Consulter un médecin.

Après contact avec la **peau**, se laver immédiatement et abondamment avec eau.

Conditionnement

Boîte pliante de 2 pastilles sous blister, boîte pliante de 6 pastilles sous blister,

boîte plastique de 25 pastilles, boîte plastique de 100 pastilles

N° Art 58710, 59633, 62535, 62715, 64308, 64488, 68009, 69532, 70698

JURA Elektroapparate AG
Kaffeeweltstraße 10
CH-4626 Niederbuchsiten
Tél.: +41 (0) 62 389 81 81
www.jura.com

JURA Elektrogeräte Vertriebs-GmbH
Postfach 99 01 44
90268 Nürnberg
Tél.: 0180 3 523 333
www.de.jura.com

JURA Gastro Vertriebs-GmbH
An der Zugspitze 1
D-82491 Grainau
Tél.: +49 (0) 8821 966 73-0
www.juragastroworld.de